

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU
SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2022**

DEL-2022-210

L'An deux mille vingt-deux, le quinze septembre, à 10 heures, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/9/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes MERMIER, PARIS.
MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, DEAGE, FRANCOIS, GYSELINCK, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

Mmes DETURCHE, TARAGON.
M. COUTIER.

Etaient absents ou excusés :

Mme DALL'AGLIO.
MM. CHASSAGNE, DAVIET, DESCHAMPS, GILLET, PEUGNIEZ, SADDIER, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, QUESNEL,
MM. CHALLEAT, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS : du SYANE

Membres en exercice : 25
Présents : 14
Représentés par mandat : 3

Objet : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS SUR DIVERSES COMMUNES DE LA HAUTE-SAVOIE - CONVENTIONS AVEC L'OPERATEUR ORANGE

Exposé du Président,

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE réalise des opérations d'effacement de réseaux de distribution publique d'électricité couplées avec des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications sur diverses communes.

Pour répondre à la législation en vigueur, une convention départementale est intervenue le 3 octobre 2005 entre le Syndicat et l'opérateur ORANGE pour définir sous quelles conditions techniques et financières les deux parties interviennent. Un avenant n°1 à cette convention, portant sur la modification de la prise en charge financière des études et travaux de câblage, est intervenu le 7 avril 2010.

Le cadre général de la convention prévoit pour chaque opération (dès lors qu'au moins un appui commun est recensé dans le périmètre), la réalisation des travaux de génie civil par le Syndicat et l'intervention d'ORANGE pour la fourniture des tubes, chambres de tirage et tampons, ainsi que pour l'exécution des études et des travaux de câblage.

La charge financière de ces études et travaux de câblage est répartie entre le SYANE (18 % de participation) et ORANGE (82 % de participation pour les opérations avec appuis communs).

La convention prévoit également que les infrastructures réalisées soient ensuite intégrées au patrimoine d'ORANGE qui assure ainsi la charge d'entretien et d'exploitation de ces ouvrages.

Il est prévu que chaque opération fasse l'objet d'une convention particulière dont l'incidence financière est la suivante :

- **Travaux de génie civil sous maîtrise d'ouvrage du SYANE :**

Commune	Opération	Référence convention	Montant total en € HT des travaux	Participation d'ORANGE au titre de la fourniture du matériel	Reste à charge du SYANE
CHAVANOD	ZAC Cret d Esty	147617	25.957,00	4.389,66	21.567,34
ETERCY	Route des Frasses	137870	35.130,00	3.769,51	31.360,49
LOVAGNY	Centre bourg - Rue du Pontet	147110	23.770,00	1.126,48	22.643,52
ANNECY	Rue du 11eme BCA	137501	12.710,00	1.811,83	10.898,17
CLARAFOND-ARCINE	Traversée du Chef-lieu TF	131973	111.360,00	9.126,65	102.233,35
LA MURAZ	Col de la Croisette	142147	16.420,00	2.122,03	14.297,97
VULBENS	La Fontaine	134765	80.885,00	14.093,76	66.791,24
AMANCY	Rue des Paquis	138060	41.122,00	7.146,30	33.975,70
ETEAUX	Route des Roques	145896	18.914,00	4.522,84	14.391,16
THYEZ	Rue des Peupliers	144752	50.632,00	7.107,17	43.524,83
VOUGY	Chemin des Grandes Portions	140149	10.566,00	3.056,89	7.509,11
BALLAISON	Rte des Voirons	128842	51.383,00	7.155,61	44.227,39
LE LYAUD	Trossy	145201	37.049,00	5.122,21	31.926,79
SCIEZ	Route de Perrignier T1	141362	4.842,55	411,68	4.430,87
SCIEZ	Route de Perrignier T2	142193	35.185,45	2.991,22	32.194,23
TOTAL € HT			555.926,00	73.953,84	481.972,16

• **Etudes et travaux de câblage sous maîtrise d'ouvrage d'ORANGE :**

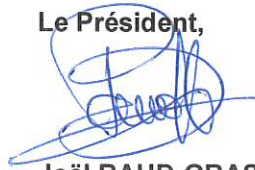
Commune	Opération	Référence convention	Coût total en € HT des études et travaux de câblage	Répartition de la charge financière	
				Participation du SYANE	Reste charge d'ORANGE à
CHAVANOD	ZAC Cret d Esty	147617	2.485,90	447,45	2.038,45
ETERCY	Route des Frasses	137870	3.836,86	690,63	3.146,23
LOVAGNY	Centre bourg - Rue du Pontet	147110	3.299,20	593,85	2.705,35
ANNECY	Rue du 11eme BCA	137501	4.396,06	791,28	3.604,78
CLARAFOND-ARCINE	Traversée du Chef-lieu TF	131973	5.301,22	954,21	4.347,01
LA MURAZ	Col de la Croisette	142147	2.084,28	375,16	1.709,12
VULBENS	La Fontaine	134765	10.661,42	1.919,04	8.742,38
AMANCY	Rue des Paquis	138060	7.393,72	1.330,86	6.062,86
ETEAUX	Route des Roques	145896	2.648,56	476,74	2.171,82
THYEZ	Rue des Peupliers	144752	4.454,80	801,85	3.652,95
VOUGY	Chemin des Grandes Portions	140149	2.469,34	444,48	2.024,86
BALLAISON	Rte des Voirons	128842	5.928,36	1.072,50	4.855,86
LE LYAUD	Trossy	145201	4.959,34	892,67	4.066,67
SCIEZ	Route de Perrignier T1	141362	4.514,54	812,62	3.701,92
SCIEZ	Route de Perrignier T2	142193	9.619,22	1.731,46	7.887,76
TOTAL € HT			74.052,82	13.334,80	60.718,02

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver les conventions proposées,
2. à autoriser le Président à les signer.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,



Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE